No 51. — 26me ANNÉE — Numéro : 10 centimes — MARDI 4 MAI 1926.

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION
ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.35
Réclame	0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

ON DEMANDE
Jeune fille
de 15 à 16 ans, pour aider au ménage. S'adresser à Rosine Pitteloud, Aproz.

On demande une
Sommelière
de confiance, présentant bien et connaissant parfaitement le service. Entrée pour le 15 mai prochain. Offres avec certificats et photos à Albert Wuest, Sion.

Jeune homme
comptable-correspondant français-allemand, cherche emploi provisoire dans bureau de la place. Faire offres sous chiffres **B 163 Si à Annonces-Suisses S. A., Sion.**

ON DEMANDE
Bonne à tout faire
sachant cuire. Bon gage.
S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER
en ville, vastes locaux pouvant servir de garages, ateliers ou entrepôts. Bonne situation.
S'adresser au bureau du Journal.

A louer
petit appartement mansardé. S'adresser à Mme Zoni, ngte. à Sion.

A LOUER
une **jolie chambre avec pension.**
S'adresser au bureau du Journal.

On cherche à Sion pour le 1er août
Appartement
de 6 à 7 pièces, de préférence hors ville. S'adresser sous P. 1685 S. Publicitas, Sion.

A vendre
faute d'emploi, 2 grandes armoires. S'adresser chez Mme Alfred Joris, Rue des Bains, Sion.

Jardin
On cherche à acheter, dans le périmètre immédiat de la ville, un **jardin** ou **terrain susceptible d'être transformé en jardin,** d'une contenance de 100 à 200 toises locales. S'adresser aux Annonces-Suisses.

Décoration
Pour la décoration de vos fêtes et kermesses, adressez-vous à la
Maison Wespi
SION
Location de décors et pose

Gramophones
des premières marques suisses, Grand choix de disques, aiguilles. **H. Hallenbarter, Sion.**

A vendre
un **ALAMBIC** en bon état. Oscar Tissières, fils, St-Léonard.

A vendre
Echalas
er choix, mélèze rouge, grosse veine.
Bruchez & Bérard, Scierie, Sion

Semenceaux
de pommes de terre
Industrie
Prix très avantageux
GUSTAVE DUBUIS, SION
Téléphone 140

Accordage de **Pianos**
Réparations d'harmoniums
Echanges, location
H. Hallenbarter, Sion

Occasion
A vendre un bon violon (1/2).
S'adresser au bureau du Journal.

Vente aux enchères
Les hoirs d'Euphrosine Perraudin, à Sion, exposeront en vente aux enchères publiques qui se tiendront à la grande salle du Café Industriel, à Sion, le dimanche 9 mai prochain, à 14 heures, les immeubles suivants situés à la Rue du Château, à Sion, savoir:

1) Art. 2214, fol. 186. No du 99: une cave.

Pour visiter s'adresser au Photo-Hall, Sion. Conditions à l'ouverture des enchères.

P. o. **Joseph Rossier, avocat.**

A vendre
M. Henri Florey, prop. de l'Hôtel-Restaurant et Café des Alpes à Vissoie, informe que son commerce est à vendre. Situation et clientèle excellente. Pour traiter s'adresser au propriétaire.

Une jolie promenade à ## Aproz
avec une excellente **râclette, viande salée** ou **tranche** — Vins de premier choix, chez
GILLIOZ THEODOMIR
Voilà pour votre dimanche!

La Banque Populaire de Sierre
reçoit des dépôts aux
meilleurs taux du jour
en compte-courant à vue
en **caisse d'Epargne,** autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales sur
Obligations ou en comptes bloqués
COMPTE CHEQUES POSTAUX **IIc 170**
BUREAUX: PLACE HOTEL BELLEVUE

Viticulteurs!
Les expériences faites en 1925 ont prouvé que le traitement à la **Nicotine** est indispensable dans la lutte contre les vers de la vigne.

N'hésitez donc pas à vous assurer maintenant déjà la quantité nécessaire pour la prochaine campagne en demandant la

Nicotine Vonder Muhll 15 %
(titrage attesté par le Laboratoire cantonal)

Tout en protégeant l'industrie et le commerce du pays, vous aurez un produit absolument garanti.

Agents exclusifs pour le Canton:
Delaloye & Joliat, Agence Agricole, Sion

Des dépôts de la Nicotine Vonder Muhll de Sion seront établis dans toutes les localités du vignoble valaisan.

J.-L. Bourquin
Herboriste

Avertissement
Les Véritables **Tisanes Bourquin** (50 années de succès) anciennement à Lausanne, se trouvent dès ce jour **uniquement** à l'Herboristerie des **Tisanes Bourquin, Hérisau** (Appenzell). Ls. Gianoli, herboriste-spécialiste, petit-fils de J.-L. Bourquin.

On dit! On dit!
assurément beaucoup de choses, mais rappelez-vous que dans les écuries
Cottagnoud Frères à Vétroz
vous trouverez toujours un grand choix de chevaux, mules et mulets à des prix très avantageux.
Vente — Echange — Facilités de paiement — Tél. 14

ABONNEZ-VOUS AU
„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Semences sélectionnées
Avoine, froment, orge
Luzerne, graînes fourragères
Mélange pour prairies
GUSTAVE DUBUIS :: SION
— Téléphone 140 —

Machines à écrire
„Remington"
La 1re marque du monde
La plus ancienne
Demandez prospectus et démonstration sans engagement du nouveau modèle No 12 et de la «Portable» modèle 1925
a. Gardel
Montreux
Agence générale pr. Valais
Atelier de réparations pour tous systèmes

La crème **RAS** pour chaussures contient de la graisse pure.

Exportation
Boucherie Rouph
Rue de Carouge 36, GENEVE
Expédie par retour du courrier
Rôti de bœuf de 2,70 à 2,80 kg.
Bouilli, de 2,20 à 2,40 le kg.
Graisse de rognons, 1,50.

Vous
qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatisme, essayez la
Céphaline
A.-G. Petitat, pharm., Yverdon
Effet merveilleux, sans danger.
Fr. 1,75 la boîte, toutes pharmacies.

Lecteurs!
Favorisez de vos achats les maisons qui insèrent dans ce journal

La Concurrence
étrangère serait, sinon totalement empêchée, du moins bien diminuée, si chaque **Négociant, Commerçant, Fabricant, Industriel,** faisait connaître ses Articles, et **spécialement ses NOUVEAUTÉS,** en les annonçant au public, par une publicité bien entendue et fréquente dans le
Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion

Les Boucheries
A. FAVET, Genève
expédient par colis postaux de 5 kg., franco de port, bouilli 2,50 fr. le kg., rôti 3 fr. le kg., graisse de rognon fraîche ou fondue 1,50 le kg., poitrine mouton 2,50 le kg., lard gras fumé 3 fr. le kg., lard à fondre 2,50 le kg., lard maigre fumé 3 fr. le kg., extra sec 4 fr. le kg.,; saucisses au cumin 3 fr. la douzaine. Cervelats 3 fr. la douzaine. Gendarmes 40 cts. la paire. Saucisses de ménage 2,50 le kg. Se recommande A. Favet ,77, rue de Carouge, Genève.

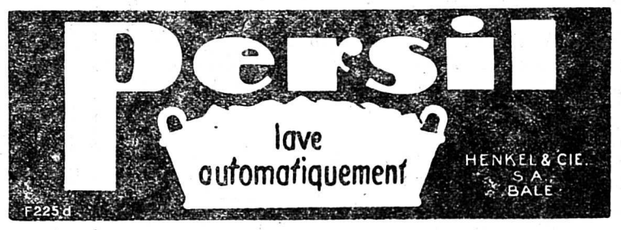

Commencement des prochains
Cours semestriels et annuels
avec toutes les
branches commerciales
(Comptabilité, Arithmétique, Correspondance, Droit commercial, Sténo-Dactylographie, etc.)
ainsi que les
Langues modernes
(allemand, anglais, français, etc.)
Ouverture des cours 20 avril
Préparation rationnelle et approfondie
à la
Carrière du Commerce
par la
Section commerciale
de l'
Ecole Lémania, Lausanne
Chemin de Mornex,
Prospectus et programme détaillé par LA DIRECTION.

Un exellent calmant pour les nerfs
votre adjoint de café SYKOS! Je puis vous en exprimer ma meilleure satisfaction. J'aimerais le recommander vivement à tous ceux qui ne le connaissent pas encore.
Mme G. à R.

(Extraits des centaines d'attestations spontanées de ménagères suisses)

Je ne pourrais plus me passer
de votre café de figues Sykos, car j'en suis très contente et l'emploie toujours dans ma famille. **Mme L., à H.** 429

Nous ne pouvons plus être sans
votre excellent adjoint de café Sykos, dont nous sommes très contents.
Mme Z. à C. 382

Le **Véritable** Kunzlé
SYKOS
en paquets fermés seulement.

Une vie sédentaire
amène bien des troubles dans l'organisme. C'est pourquoi une cure dépurative et laxative est de première nécessité pour beaucoup de personnes. Mais il est très important de bien choisir son dépuratif. La Salsepareille Model éprouvée depuis de nombreuses années par des milliers de personnes, se recommande particulièrement par son effet salutaire et son goût délicieux. Se trouve dans les pharmacies seulement au prix de frs. 5.— la demi-bouteille et fr. 9.— la cure complète.
En cas d'offre de contrefaçons, refusez-la et adressez-vous directement
à la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, 9 rue du Mont-Blanc, Genève. Envoi franco.

fondée en 1902. Prix en magasin: Sykos fr. 0,50, Virgo fr.1,40 par paquet. Fabrication: NAGO, Olten,

A SION

L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Une quarantaine de citoyens, dont quatre conseillers seulement, eurent le courage de renoncer, dimanche, au plaisir d'une belle promenade. Ils s'en vinrent donc à l'Hôtel de Ville et passèrent leur après-midi à discuter, sans prendre garde à ce clair soleil de printemps qui mettait de la joie partout. M. **Kuntschen,** président de la Ville, rendit hommage à leur bonne volonté, les en remercia. Après que le procès-verbal de la dernière assemblée eut été adopté, l'on passa à l'ordre du jour.

Le compte administratif de l'année 1925

M. **A. Bachler,** secrétaire communal, nous lut ce rapport. Les recettes pour l'année 1925 s'élèvent à frs. 761,081,27 et les dépenses à frs. 778,995,57. Il y a donc un excédent des dépenses de frs. 17,914.30.

Le budget prévoyait frs. 723,482 aux recettes et frs. 749,176 aux dépenses. La discussion est ouverte.

M. **Ch.-Albert de Courten** parle au nom du contribuable, il se défend de rechercher la popularité, et demande un abaissement des impôts, de celui de guerre en particulier, qui devait être de courte durée et dont on ne prévoit plus la fin.

Il estime que les dépenses auraient pu être couvertes par des emprunts et que le développement du Service Industriel devrait apporter un peu de soulagement à la caisse communale. Il laisse au Conseil, bien entendu, le soin de se prononcer à ce sujet, et de prendre en considération cette suggestion pour l'avenir.

M. le Président réplique: « Nous avons cru bon, dit-il, de réserver les emprunts pour les œuvres essentielles et non pour les questions secondaires. D'autre part, nous avons fait appel aux Services Industriels dont nous avons obtenu 12,000 frs. de plus en 1926 qu'en 1925 ».

M. de Courten désirerait alors que l'on réservât l'emprunt pour les œuvres de longue durée seulement.

M. **A. de Riedmatten** revient sur une question qui fut tranchée par votation populaire. Il ne sait vraiment pas pourquoi le cimetière reste à l'emplacement actuel. Il coûte trop cher.

Ensuite, il trouve excessive la somme de frs. 8,000 prévue comme indemnité au Président. D'ailleurs, précise-t-il, c'est un traitement. Or, la charge de Président de la ville devrait être honorifique comme par le passé. Au surplus, le vice-président et les autres membres du Conseil se contentent d'honoraires moins élevés, proportionnellement.

Alors M. **Gustave Dubuis,** vice-président, se levant, déclare ceci: « Le Président seul est permanent, son traitement n'est pas exagéré, il a été voté à l'unanimité par le Conseil.

M. **H. de Preux,** à son tour prend la parole: il souligne la grande activité de M. Kuntschen qui doit délaisser son étude d'avocat pour mieux s'occuper des affaires publiques. Martigny-Ville, qui compte 3,000 habitants, réserve 6,000 frs. à son président, Sion doit pouvoir offrir davantage au sien, c'est une question de dignité (Bravos).

M. A. de Riedmatten, par trois fois, revient à la charge. Pendant ce temps, du fond de la salle, un citoyen exprime ses doléances au sujet du curage des fossés, et sort complètement du sujet. C'est le tumulte, l'ordre se rétablit à grand'peine.

M. **Alexis Graven** juge nécessaire de rendre obligatoire la lutte contre les hannetons.

M. le Président dit les mesures déjà prises: amendes aux propriétaires qui ne fournissent pas la quantité nécessaire d'insectes, récompense de 2 frs. par décalitre à ceux qui en font la cueillette.

M. **J. Spahr,** à son tour, voudrait que l'on rendit obligatoire la lutte contre le chenillage.

M. **Ch.-Louis Lorétan** propose de ne pas user d'ingrédients qui fassent du tort aux abeilles.

— On étudie la question, affirme M. le Président.

M. **H. de Preux** se plaint de l'état misérable de la Planta, véritable champ de gravier.

M. **de Courten** l'approuve. Ne convient-il pas de restaurer cette place?

M. le Président déclare que cela entraînerait de trop lourdes dépenses (100,000 frs. environ), mais que l'on pourrait envisager, par contre, la possibilité d'y faire passer une allée qui reviendrait à meilleur compte.

M. **Fr. Ducrey** assure que la Planta, où se tiennent tant de foires, n'est pas le rêve au point de vue hygiénique....

Il demande ensuite quel est le but du jardin scolaire pour lequel il est prévu 1000 francs au budget. S'agirait-il d'une école sous bois?

M. le Président l'en détrompe: c'est un jardin attribué aux Frères de Marie; ils y donneront des leçons d'agriculture aux élèves des écoles primaires. Mais il faut avant tout l'entourer d'une clôture qui reviendra certainement à 3 ou 4000 frs.

M. **A. Graven** constate qu'on a dépensé 59,200 frs. pour l'assainissement de la plaine, alors que 70,000 frs. figuraient au budget. Il félicite le Conseil de ce beau résultat.

M. **A. de Riedmatten** ne comprend pas d'où proviennent les 12,588,55 frs. de dépenses sous la rubrique « tribunal ». M. le président lui explique que le mobilier du tribunal a dû être mis à neuf, puis que dans ce compte-là l'Etat a subventionné pour frs. 3,000.—.

Budget pour l'année 1926

M. **P. de Riedmatten** constate avec plaisir que la Municipalité a répondu au désir des musiciens sédunois et a fait l'achat d'un piano neuf pour remplacer l'ancienne « caisse ». Il déplore cependant que les sociétés locales, peu riches d'ordinaire, soient obligées de louer cet instrument au lieu d'en disposer gratuitement.

M. le Président lui apprend que c'est M. Georges Haenni lui-même qui proposa d'établir un tarif et qui en fixa les bases.

M. P. de Riedmatten demande encore à quelle assemblée on peut obtenir des renseignements sur les comptes de l'Hôpital. Est-ce à l'assemblée de la bourgeoisie ou de la Municipalité?

— Ni à l'une ni à l'autre, avoue le Président, qui néanmoins est prêt à donner des explications si elles entrent dans ses compétences.

M. **Paul de Rivaz** estime que les débats au sujet de ces comptes devraient avoir lieu, et avoir lieu à l'assemblée primaire.

Comptes des Services Industriels

M. **Corboz,** directeur des Services Industriels, lit les passages essentiels de son rapport.

M. **H. Wolf** demande pourquoi il y a eu une diminution de la vente d'électricité à la Lonza et quand le contrat expire avec cette société.

M. le Président déclare que ce fut à cause de la pénurie d'eau, et que le contrat avec la Lonza expire en 1932. M. Corboz estime que le contrat réglé avec la Lonza est une bonne affaire pour la Commune de Sion dans les années normales et même d'une façon générale.

Suit un échange de vue entre M. de Courten et M. Corboz au sujet du réseau d'Evolène. M. Wolf craint que ce village puisse se passer de Sion, une fois les frais terminés. M. Corboz objecte qu'il existe un contrat de 15 ans avec possibilité de rachat des installations par Evolène.

M. **Ducrey** voudrait savoir si la ville de Sion ne fournirait pas l'électricité aux Mayens.

M. Corboz assure qu'une enquête avait été entreprise à ce sujet, mais le réseau deviendrait trop coûteux; il faut y renoncer pour l'instant et attendre que l'installation soit effectuée à Hérémence et dans les villages environnants.

Abrogation du règlement du quartier agricole

Le Conseil propose à l'Assemblée l'abrogation pure et simple du règlement du 14/24 mars 1907, car il n'a plus sa raison d'être.

La proposition est adoptée.

Le Conseil tiendra compte du nouveau plan d'extension de la ville pour la formation du quartier agricole.

Concession de la Borgne inférieure à la Société de la « Dixence »

La Société de la « Dixence » ayant demandé la concession des eaux de la Dixence contenues dans la Borgne sur territoire de Sion, le Conseil, dans l'idée de faire des conditions acceptables et de faciliter la réalisation d'une œuvre qui doterait la commune d'une usine, soumet aux délibérations de l'assemblée des propositions que l'assemblée adopte après échange de vue. Elle donne plein pouvoir au Conseil qui agira pour le mieux.

Il était demandé pour la concession requise: 1) un versement immédiat de 5000 frs.; 2) la construction de l'usine sur le territoire de Sion; 3) une redevance proportionnelle annuelle égale à celle qui sera payée à la commune la plus favorisée; 4) un délai de 2 ans pour la mise en valeur de la concession.

Un emprunt

L'Assemblée primaire doit ratifier un emprunt de 400,000 frs. au taux de 53/4% sans commission pour un terme de 15 ans dès le 1er janvier 1926 avec intérêts payables les 30 juin et 31 décembre de chaque année, emprunt effectué auprès de la Caisse de pension des Centrales suisses d'électricité à Zurich.

M. **de Courten** demande s'il n'y aurait pas possibilité d'un remboursement anticipé, vu la baisse du taux.

Le Conseil envisagera la chose.

Divers

M. **A. de Riedmatten** demande quand se fera l'achèvement de la route des Agettes aux Mayens.

M. le Président répond qu'il faudrait 50,000 francs pour ces travaux et que la ville seule ne pourrait pas les fournir.

M. A. de Riedmatten propose une souscription publique, il souligne l'avantage que les propriétaires des Mayens trouveraient à l'aménagement de la route, il voudrait que la Commune, en outre, présentât des devis. Il refuse d'entendre les explications que l'on s'apprête à lui fournir, il demande qu'on le tienne au courant de l'affaire par les journaux et sort.

M. **P. de Riedmatten** désirerait une améliorations des chambres de l'Hôpital et l'abaissement des taxes.

M. **Richard** demande si le Conseil a reçu une pétition des commerçants au sujet de l'ouverture et fermeture des magasins? Sur la réponse négative du Président, les commerçants renouvelleront leur demande.

On répondra par écrit à M. **Holzer** que le curage des fossés se fera désormais plus tôt. M. Holzer était sorti avant la fin de la discussion.

La séance est levée à cinq heures. *A. M.*

SUISSE

POUR COMMÉMORER L'HÉROISME DES GARDES SUISSES

Toutes les années, le 5 mai, dans la cour du Belvédère du Vatican, est célébrée la cérémonie du serment des recrues de la Garde suisse. Mais cette cérémonie n'aura pas lieu cette année, aucune recrue n'ayant été engagée.

Par contre, on organise pour la même date de l'année prochaine la commémoration solennelle de la défense opposée par les Suisses en 1527 contre les Bourbons qui, après avoir occupé la ville s'étaient livrés au pillage. En cette circonstance, presque tous les gardes suisses avaient trouvé la mort: quelques survivants ont suivi le pape Clément VII qui, du Vatican, s'était réfugié au château San Angelo, où il resta jusqu'à la conclusion de la paix avec Charles Quint.

La cérémonie du 5 mai 1927 comportera entre autres manifestations l'inauguration d'un monument en souvenir de la lutte des Suisses.

UN ENFANT SE TUE DANS LES GORGES DU CHAUDERON

Dimanche après-midi, M. Paul Wuest, habitant Vevey, s'était rendu avec sa femme et son enfant, le petit Pierre, âgé de 26 mois, aux gorges de Chauderon, sur Montreux, pour s'y promener. L'enfant marchait devant ses parents lorsque, brusquement, il buta contre une pierre, glissa, et malgré la barrière en fer qui borde le chemin, tomba dans le torrent de la Baye, qui coule au fond de la gorge.

Le torrent le roula de cascade en cascade sur une distance de 200 à 300 mètres et le pauvre petit dut être bientôt assommé.

Son père ne put que ramasser son cadavre, près de la grande cascade des gorges, à quelque cent cinquante mètres en dessus de l'usine de Taulan. Deux témoins de l'accident l'aidèrent dans sa tragique besogne.

CONTRE LA LOI SUR LES AUTOS

La « Revue automobile » annonce que le nombre des signatures recueillies pour le référendum contre la loi fédérale sur les automobiles a dépassé le nombre de 30,000 exigé.

Le conseil d'administration du Touring-Club suisse a ratifié la décision de ne pas partitiper à la campagne en faveur du referendum mais d'attendre ses résultats.

FETE DES VIGNERONS ET FETE DES NARCISSES

Le comité de la Société de développement de Montreux a décidé, en principe, qu'en raison de la célébration, à Vevey, pendant l'été 1927, de la Fête des Vignerons, il n'y aurait pas, cette année-là, de Fête des Narcisses à Montreux.

ADMINISTRATION C. F. F.

L'excédent de recettes est en 1925 de 109,87 millions, somme inférieure de 22,6 millions à l'excédent de 1924. Le produit du transport des voyageurs dépasse d'environ 7 millions de francs le chiffre du précédent exercice, mais on enregistre au contraire sur le trafic des marchandises et des animaux une importante diminution de 26,8 millions de francs. Cette diminution de recettes est en grande partie attribuable aux nombreuses réductions de taxes.

Les dépenses d'exploitation y compris les frais de renouvellement du matériel roulant et de la voie ferrée, se sont accrues de plus de 4 millions de francs. Les dépenses d'exploitation pures sont en diminution de 4,7 millions. Il a fallu par suite de l'électrification, vendre ou mettre au rebut 155 locomotives à vapeur en 1925.

C'est principalement sur la consommation de matières et d'énergie électrique par le matériel roulant que porte l'abaissement des dépenses matérielles d'exploitation. Ce poste a, en effet diminué près de 4 millions, malgré une augmentation de la moyenne des parcours kilométriques des locomotives.

Le principal poste des dépenses du compte de profits et pertes est constitué par le service de la dette, qui a absorbé net une centaine de millions de francs, c'est-à-dire 3,4 millions de plus qu'en 1924. L'excédent net du compte de profits et pertes est de 1,484,911 francs. Il est affecté à l'amortissement du déficit de guerre, qui se trouve ainsi abaissé à 190,427,819,96 francs.

La traction électrique a été mise en service pendant l'année, sur 284 kilomètres. Le chiffre total des dépenses d'électrification atteint à la fin de 1925, 492,6 millions de francs, non compris les deux annuités de 10 millions chacune qui ont été versées, jusqu'à présent par la Confédération pour l'accélération des travaux.

NOUVEL EMPRUNT FÉDÉRAL DE 100 MILLIONS

La Confédération émet un emprunt 4½% de 100 millions de francs, destiné à la conversion ou au remboursement du Ve emprunt fédéral de mobilisation 4½%, 1916, de même montant, échéant le 15 juillet 1926.

Sur le nouvel emprunt, le Département fédéral des finances s'est réservé, pour des fonds spéciaux, une somme de 5 millions, le solde de 95 millions a été pris ferme par des banques suisses qui l'offrent en souscription publique au cours de 98%.

Le montant de l'emprunt ne sera pas élevé si la souscription dépasse la somme de 95 millions, mais les demandes seront réduites proportionnellement, étant entendu que les demandes de conversion jouissent d'un droit de priorité sur les souscriptions contre espèces.

Les conditions de cet emprunt correspondent à la situation du marché de l'argent; son rendement de 4 3/4 % en fait un placement avantageux. Les obligations présentent en outre un attrait particulier du fait qu'elles seront acceptées, en tout temps, par la Confédération au prix d'émission en paiement de l'impôt fédéral de guerre.

Il n'est pas sans intérêt de relever, à cette occasion, que l'état des finances fédérales dispensera, sauf imprévu, la Confédération de recourir à l'avenir au marché des capitaux pour couvrir de nouveaux besoins d'argent frais.

D'autre part, le marché ne paraît pas non plus devoir être mis fortement à contribution au cours de cette année par les cantons et les communes, dont les finances se sont aussi consolidées.

Le succès de l'emprunt paraît d'autant mieux assuré, qu'on est en droit de s'attendre à la présentation de nombreuses demandes de conversion qui ne laisseront qu'un montant limité pour satisfaire les souscriptions contre espèces.

Canton du Valais

AU CONSEIL D'ETAT

Le mandat annuel de M. le Conseiller d'Etat Maurice Troillet à la présidence du gouvernement étant échu, le Conseil d'Etat s'est choisi un nouveau président en la personne de son doyen, M. Joseph Kuntschen.

M. Oscar Walpen a été désigné comme vice-président du Conseil d'Etat.

UN INCENDIE AU BOUVERET

Un violent incendie dû à un feu de cheminée a détruit vendredi soir, au débarcadère du Bouveret l'ancien kiosque de la Compagnie générale de navigation, désaffecté depuis la construction du nouveau débarcadère et racheté par les C. F. F. qui y logeaient deux familles de leurs employés.

En moins de cinq minutes, le bâtiment, dont la partie supérieure était en bois, a été embrasé. La vaudaire, qui soufflait avec violence, a obligé les pompiers de Saint-Gingolph, du Bouveret et des Evouettes à se borner à protéger le bâtiment aux marchandises, voisin du kiosque en flammes.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes, mais une partie du mobilier est resté dans les flammes.

UNE BERGERE DANS UNE CREVASSE

Une jeune bergère d'Eisten, (vallée de Viège) en cherchant à retirer d'une crevasse de rocher, un agneau qui y était tombé, y glissa elle-même, restant accrochée à une saillie de rochers, à 4 mètres de profondeur.

Il fallut l'intervention de plusieurs hommes pour la sortir, à l'aide de cordes, de sa périlleuse situation.

SUR LA ROUTE DE LA VALLEE DE SAAS

Les pluies abondantes tombées dans la région de la vallée de Viège ont provoqué des glissements de terrain et des avalanches entre Stalden et Saas.

La circulation, entre ces deux localités, n'a pu être maintenue que grâce à des tunnels creusés à travers les masses de neige qui obstruent la route en plusieurs endroits.

UNE JOLIE REPRÉSENTATION A SAVIESE

Dimanche après-midi, la Société de Jeunes Gens « Alpina » donna une représentation théâtrale dont chacun fut enchanté. Au programme figuraient un drame intitulé: « La Patrie en danger » et deux comédies: « Une journée mouvementée » et « Le sourd ou l'auberge pleine » qui furent jouées avec beaucoup d'entrain par de bons amateurs. Quatre à cinq cents personnes avaient tenu a les encourager et ne ménagèrent point leurs applaudissements.

Nos félicitations à l'« Alpina ».

EXAMENS D'APPRENTIS DE COMMERCE

Les examens d'apprentis de banque et de commerce auront lieu à Sierre, les 2 et 3 juin prochains. Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 10 mai au plus tard, à l'office cantonal des apprentissages à Sion.

LA FETE DE MARTIGNY

La fête des fanfares du Bas-Valais a obtenu un succès inespéré. De nombreuses sociétés prirent part à la manifestation artistique et des promeneurs accoururent de toutes les parties du canton. Il y avait foule.

Martigny-Bourg, coquettement pavoisée réserva le meilleur des accueils à ses hôtes et le soleil, qui était de la partie, ne bouda pas un seul instant, durant cette journée.

Ce fut une réussite dont on se souviendra longtemps.

DÉLÉGATION DU SIMPLON

La délégation Suisse-Italie du Simplon, réunie jeudi et vendredi à Berne, a pris connaissance des rapports des deux pays sur les différentes mesures tarifaires de la période d'octobre à mars. Elle a approuvé les comptes du Simplon pour 1924, comptes qui seront encore soumis à l'approbation des deux gouvernements. La délégation a ensuite entendu un rapport sur le nouvel horaire entrant en vigueur le 15 mai.

LACHER DE CERFS

La Société des chasseurs a fait l'acquisition en Allemagne, de cinq cerfs, deux mâles et trois biches, de magnifiques sujets, qui ont été lâchés jeudi à Praillon dans le Val Ferret pour le repleuplement du district franc. C'est M. François Métroz, de Liddes, qui est allé chercher ces animaux et les a amenés dans nos parages. Le lâcher a eu lieu en présence de M. le vétérinaire Défayes, qui a procédé préalablement à la visite sanitaire et a constaté que ces nouveaux habitants des forêts d'Entremont ont bien supporté le voyage et jouissent d'une parfaite santé.

MESURE DE PREVOYANCE

Le Crédit Sierrois, à Sierre, a assuré son personnel auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, pour des rentes de vieillesse, d'invalidité et en faveur des survivants.

La rente de vieillesse est exigible à 60 ans.

AYER — ✠ M. le Rd. Curé Martin

Vendredi, après une longue maladie, M. le Rd. Curé Martin, un des doyens du clergé valaisan, s'éteignait à Ayer, sa commune d'origine. Le défunt a desservi plusieurs paroisse, notamment celle de Vionnaz, où il a construit la belle église paroissiale. Un long et fructueux ministère l'avait obligé à prendre un repos mérité. M. Martin laisse le souvenir d'un prêtre plein de dévouement et de charité.

Il a été enseveli aujourd'hui, lundi, à Vissoie.

DANS LE CLERGÉ

M. l'abbé Dorsaz, Rd. curé de la paroisse d'Ayent, quittera cette localité pour St-Pierre des-Clages, dont il est nommé recteur en remplacement de M. l'abbé Robadey, décédé.

ASSURANCE-CHOMAGE

Le rejet par les ouvriers de l'Industrie de l'aluminium, à Chippis, de l'introduction de l'assurance-chômage dans cet établissement a eu pour conséquence directe le renvoi, par la Commission législative nommée à cet effet, du projet de loi cantonale concernant l'assurance-chômage. Le dit projet sera refondu et présenté, peut-être, en session d'automne.

CONSUL DU DANEMARK POUR LE VALAIS

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Alf. Mottier, administrateur de Publicitas S. A., à Genève, en qualité de consul honoraire du Danebark à Genève, pour les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Valais.

Entre Cafetiers et Brasseurs

Quelques articles parus dernièrement dans la Presse valaisanne portent à la connaissance du public certains griefs de la Société suisse des cafetiers et s'attaquent au contrat d'assainissement conclu entre les brasseries suisses en 1914.

L'unique but de ce contrat était l'élimination de graves abus dont les cafetiers comme les brasseurs souffraient. Depuis sa mise en vigueur il a subi, à différentes reprises, des modifications, au fur et à mesure que la marche des affaires permettait d'en atténuer certaines rigueurs. Toutes ces modifications étaient en faveur des cafetiers.

Le commerce de la bière offre certaines particularités qu'on ne rencontre dans aucune autre branche; une comparaison avec n'importe quel commerce « libre » est en conquence difficile.

Nous ne pouvons pas, en ce moment, entrer dans une polémique de presse. La réorganisation de notre commerce ensuite de la réunion des deux brasseries valaisannes en une seule entreprise qui vient de se faire, absorbe toute notre énergie. Notre ambition tend uniquement à une collaboration avec MM. les cafetiers et hôteliers, en leur assurant un excellent produit et un bon service même au plus fort de la saison. Nous sommes heureux de constater de plus en plus que le public, comme notre nombreuse clientèle dans les différentes parties du canton apprécient et encouragent nos efforts.

J. Hofer, S. Georges & G. Fertig, Bramois réunies
Brasserie Valaisanne S. A.

DOCTEUR EN MEDECINE

L'Université de Lausanne vient de décerner le grade de Docteur en médecine à M. Marco Bruttin, de Sion, à la suite de sa thèse « Considérations sur les Réactions à la Tuberculine » rédigée à la Clinique Infantile de Lausanne.

VERS DE LA VIGNE

Sur la proposition de la Commission d'agriculture et en exécution de l'arrêté cantonal, le Conseil communal décide:

1) La Commune subventionnera la lutte contre le ver de la vigne sur son territoire.

2) Il sera organisé pour la surveillance du vol du papillon les postes d'observations suivants:

a) Pont de la Morge: Roch Ernest,
b) Châtroz: Clavien Raymond;
c) Diolly: Dr Wuilloud,
d) Molignon: Nanchen Pierre,
e) Uvrier: Gattlen Joseph;
f) Maragnenaz: Glassey François.

3) L'époque de traitement sera annoncée dans les journaux;

4) L'octroi des subsides aux propriétaires reste subordonné aux conditions suivantes:

a) le traitement devra se faire par l'un ou l'autre des insecticides admis par l'Etat (Nicotine, arséniate de plomb, pyrètre).

b) Le jour des traitements sera annoncé à la commune à l'avance.

5) Les traitements seront contrôlés par les gardes champêtres et le personnel chargé de l'observation sous la direction générale du chef-garde.

6) Le personnel de la garderie municipale et les personnes chargées des postes d'observation assisteront aux essais démonstratifs de Châteauneuf.

HANNETONNAGE

Sur la proposition de la Commission d'agriculture et en application de l'arrêté cantonal, le Conseil communal décide:

1) Chaque ménage devra apporter un décalitre de hannetons plus la quantité prévue proportionnellement à l'impôt cantonal payé pour les immeubles non bâtis.

2) Le décalitre de hannetons apporté sera payé francs 2.—.

3. L'apport de hannetons cueillis sur le territoire d'autres communes est interdit. Les contraventions seront punies d'amendes.

4) Les contribuables qui n'apporteront pas la quantité de hannetons prévus seront pas-

sibles d'une amende de frs. 2.— par dl. de hannetons à fournir.

5) Il sera organisé les postes de réception suivants:

a) Sion, Pont du Rhône: Stalder Hubert et Tavernier Edmond;
b) La Muraz: Quennoz Emilien,
c) Pont de la Morge: Proz Alexis,
d) Uvrier: Tannast Joseph.

6) La réception des hannetons pour la Commune de Sion aura lieu:

Pont du Rhône: le mardi 4 mai et les jours suivants.

Banlieues: Uvrier, Pont de la Morge, La Muraz suivant avis qui sera donné par le poste de réception respectif.

ETAT-CIVIL

Mois d'avril

NAISSANCES

Werlen Hubert, de Guillaume, de Sion. Deschallen René, d'Ernest, de Randa. Guex Renée, d'Anatole, de Martigny-Ville. Ebner Murielle, de Joseph, de Rheinfelden. Bacher Monique, d'Adalbert, de Selkingen. Maret Edmond, de Louis, de Conthey. Bonvin Simonne, de Félix, de Sion. André Jean-Louis, de Yens. Chabbey Marie, de Jean, d'Ayent. Senggen Bernadette, de Louis, d'Obergesteln. Ferrero Joseph, de Pierre, d'Oncino, Italie. Tavernier Clarisse, de Philippe, de St-Maurice. Darbellay Thérèse, de Charles, de Sion. Germanier Renée, d'Ernest, de Conthey. de Torrenté Suzanne, de Maurice, de Sion. Sargenti Félix, de Magadino, Tessin.

DECES

Delavy Clovis, d'Eloi, de Vouvry, 48 ans. Nanzer Roger, de Louis, de Glis, 6 mois. Tavernier Alphonse, d'Antoine, de Sion, 55 ans. Dapraz Marie, née Tavernier, d'Antoine, de Sion, 48ans. Keller Charles, de Jacques, de Weinfelden, 54 ans. Germanier, née Muller Joséphine, de Léonhardt, de Conthey, 60 ans.

MARIAGES

Lamon Adrien, de Joseph, de Lens, et Bersier Lydie, de Jacques, de Cugy. Ebiner Alfred, de Donat, de Bellwald, et Visini Juliana de Bernardo, de Ghedi, Italie. Fellay Eugène, de Camille, de Bagnes et Thalmann Anna, de Aloïs, de Sierre. Reichenbach Emile, de Joseph, de Sion, et Imhof Françoise, d'Auguste, de Binn. Stutz Eugène, d'Eugène, de Sion, et Stoller Emilie, de Gottfried, de Frutigen.

DANS LES SOCIETES

Classes 1906 et 1907. — Les contemporains de la classe 1906 et 1er trimestre 1907 sont convoqués en assemblée, mardi 4 courant, à 20 h. ½ au Café de la Planta. Ordre du jour: versement de la finance d'inscription de la bourse. Celle-ci se monte à frs. 12.—.

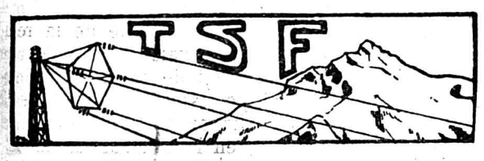

LES MERVEILLES DE LA T. S. F.

De plusieurs endroits du canton de Vaud, on a signalé les auditions radiophoniques, par l'intermédiaire du poste du Champ-de-l'Air, d'opéras chantés au Grand Théâtre de Lausanne par la troupe italienne. Bien que situé à l'autre extrémité du canton, à 40 km. de Lausanne en ligne droite, au fond de la vallée de la Sarine, entouré de montagnes dépassant son altitude de 800 à 1000 mètres, Rougemont a, lui aussi, vivement apprécié ces auditions. Celles de « Madame Butterfly » et de « Manon » ont été particulièrement remarquables. Les sons étaient perçus comme s'ils fussent sortis d'un phonographe.

On peut ajouter à cela que les auditions ont été entendues hors de Suisse également, en France et jusqu'en Yougoslavie.

Les abonnés qui ont laissé retourner impayée leur carte de rembours vont la recevoir à nouveau.

Nous les prions instamment d'y faire bon accueil en les rendant attentifs aux frais supplémentaires qu'ils s'occasionnent par la négligence à régler la carte de rembours.

Sans rime ni raison

CES DEMOISELLES FONT DU FOOT-BALL

Il vient de se former à Sion une équipe féminine de foot-ball dont les membres s'exercent en vue des championnats prochains. C'est ainsi que lundi après-midi, au Grand-Pont, l'une des plus jolies joueuses se livrait à des exercices préparatoires avec une pomme de terre en guise de ballon. D'un puissant shoot elle envoya tout d'abord le tubercule en corner, puis, après une passe magistrale à l'une de ses amies et une reprise de la tête, elle mit en sérieux danger le sanctuaire de l'adversaire, c'est-à-dire les vitrines du magasin Géroudet. Un penalty sauva heureusement la situation.

Comme nous suivions, avec intérêt, les phases de la partie, la pomme de terre, véritable bolide, passa près de nos pieds: « Fais attention, dit alors Mademoiselle la centre-avant à sa compagne l'inter-droit, il va mettre un article dans la « Feuille d'Avis ».

Non, non,... jeunes équipières, ne craignez pas notre vengeance. Pour cette fois nous ne dirons rien, dormez tranquilles, mais laissez-nous espérer, alors, qu'à l'avenir, les tribunes réservées à la Presse ne seront plus mises en péril.

AU MOTO-CLUB

Dimanche prochain 9 mai est prévue une sortie des plus intéressantes: Revereulaz. Il n'est pas possible de décrire tous les charmes de cet endroit enchanteur; c'est pourquoi chaque motocycliste tiendra à participer à cette sortie pour jouir de lui-même du panorama qui se déroulera à ses yeux des bords du bleu Léman jusqu'aux cimes altières du Combin.

C'est à travers les bois de châtaigniers et les vertes pelouses que la route qui y conduit déroule son pittoresque ruban. Là-haut, un joli hôtel enfoui dans la verdure vous invite à une paresseuse sieste.

Abis motocyclistes, Revereulaz vous attend, le dîner aussi (frs. 3,30 sans vin). Sans retard inscrivez-vous pour le repas chez MM. Mussler ou de Sépibus, jusqu'à samedi au plus tard. Le programme provisoire publié dans le No 2 du « Moto-Sport » doit être considéré comme définitif. Tous les participants sont priés d'être exacts au rendez-vous de 9 h. du matin pour l'établissement de la feuille de route. Le départ aura lieu sans faute à 9 h. 30. Cette sortie est la première comptant pour le concours de tourisme interclub de l'U. M. S. Que chacun se le rappelle. Chef de course: M. Théodule Vuadens, Sion. (Comm.)

FOOT-BALL

Match de sélection

Le match de sélection a eu lieu dimanche après-midi, à Sion, au Parc des Sports, devant un assez nombreux public. Les équipes A et B sont restées à égalité: 4 à 4.

Les commentaires sur cette rencontre paraîtront dans le prochain numéro.

Lausanne-Promotion bat Monthey I: 2-1

Ce fut une admirable partie. Chez les Lausannois, Curchod et Faugel se distinguèrent par l'habileté de leur jeu. Chez les Valaisans, de Lavallaz se fit remarquer par son brio à l'attaque.

CYCLISME

La course Paris-Tours

La classique course cycliste Paris-Tours, 324 km. 600, s'est disputée dimanche. Il y avait 130 inscriptions, mais le départ a été donné à 5 h. 30, à 105 coureurs seulement. On remarquait parmi les abstentionnistes de la dernière heure les Italiens Bottecchia et Aymo, les Suisses Collé et Reymond.

Cette course a été une belle victoire du Suisse Suter.

Voici le classement:

1. Henri Suter, les 324 km. 600 en 11 h. 28 min. 37 sec.; 2. Kastor Notter, à deux longueurs; 3. Franz, 11 h. 32 min. 32 sec.; 4. Curtel, même temps; 5. Delbeck, même temps; 6. Souchard, 11 h. 35 min. 15 sec.; 7. Maton, même temps; 8. Rebry, même temps; 9. Parmentier, même temps; 10. Dejonghe, 11 h. 35 min. 25 sec.

Echos

Les excentricités de la mode

Nous traversons réellement une époque étonnante. Personne ne songe à s'émouvoir de certaines excentricités de toilette et toutes les fantaisies vestimentaires sont permises. L'exemple suivant est typique. L'artiste cinématographique Madeleine Guatty tournait des extérieurs à Nice.

Dans ce film, elle passe de la condition la plus modeste à celle de nouvelle riche. Donc, elle devait tourner sur la Promenade des Anglais et s'était habillée à l'hôtel. Elle attendait un taxi qui devait la conduire à l'endroit où on tournait. Mais la voiture ne venant pas, elle s'impatienta et, sur le conseil d'une amie, se décida à partir à pied, fermement résolue à tenir tête aux passants s'ils lui adressaient des observations relatives d'abord à son maquillage, ensuite à sa toilette. Madeleine Guitty avait une perruque rouge, incarnant une femme du peuple qui, devenue élégante, s'est fait couper les cheveux. Elle portait sur cette perruque un petit chapeau ridicule. Un manteau l'enveloppait et ce manteau était à carreaux blancs, vert et rouge. Le tout hurlait. Or, chose stupéfiante, personne ne fit attention à Madeleine Guatty. Elle paraissait normale aux Niçois, qui sont habitués, c'est le cas de le dire, à en voir de toutes les couleurs.

ÉTRANGER

AUTOUR DE L'EXPEDITION D'AMUNDSEN

L'envoyé spécial du « Corriere della Sera » télégraphie de Leningrade que le major Vallini, arrivé dimanche à Kings-Bay avec le personnel technique, annonce que la construction du hangar destiné à recevoir le « Norge » est sur le point d'être achevée et que les autres préparatifs sont très activement poussés. A la fin de la semaine tout sera prêt. Le « Norge » quittera Gatchina lundi après-midi si les conditions atmosphériques le permettent.

Un message d'Amundsen, en date du 28 avril dit que le temps a changé. Une tempête sévit à Kings-Bay; la neige est tombée. Les travaux de construction du hangar ont dû être interrompus.

LA FEMME D'UN AMBASSADEUR EST ASSASSINÉE

Mme Regnault, femme de l'ancien ambassadeur de France au Japon, a été trouvée assassinée à son domicile, à Paris. Le vol paraît être le mobile du crime. Depuis quelques jours, M. Regnault était absent et Mme Regnault habitait seule l'appartement, en compagnie de deux domestiques: une cuisinière et une femme de chambre. C'est la cuisinière en prenant son service, qui découvrit le cadavre.

L'AGONIE DU PRINCE NAPOLÉON

Le prince Napoléon, qui habite Bruxelles, est très malade. Le bulletin de santé, publié dimanche matin dit qu'il n'a pas repris connaissance. Les forces du malade diminuent petit à petit.

UN EBOULEMENT AUX HOUCHES

Un gros éboulement s'est produit au bas du village de Merlet, coupant la voie du chemin de fer et interrompant les communications avec Chamonix.

De nombreux ouvriers coopèrent au déblaiement; la circulation fut reprise assez rapidement. Il n'y a eu aucun accident de personne.

GROS INCENDIE DANS LE PORT DE GENES

Un incendie a éclaté au dernier étage de l'immeuble des magasins généraux du port. Le feu a pris rapidement d'énormes proportions. Selon les premiers calculs, les dégâts sont évalués jusqu'à maintenant à un million de lires environ. Il semble que l'incendie est dû à la malveillance. En effet, le feu a éclaté à deux endroits différents. Un service d'ordre très sévère a été organisé autour de l'immeuble des magasins généraux du port trois ans.

RUPTURE PROBABLE AU MAROC

La conférence de vendredi soir a été consacrée une fois encore à l'examen de l'ensemble des quatre conditions de paix connues et a abouti à la constatation de nouvelles divergences des deux points de vue en présence.

Samedi matin, au cours d'une nouvelle séance, un dernier effort de conciliation sera tenté, car la trêve doit cesser le 1er mai si les négociations n'ont pas abouti. Sauf revirement de la part des Rifains, la rupture des pourparlers semble probable.

Les délégations espagnole et française ont fait connaître aux Riffains que si, le 6 mai au plus tard, une acceptation de principe n'est pas donnée aux conditions ayant fait l'objet des premières notifications adressées à Si-Mohammed-Azerkane, le 11 avril dernier, et si, en outre, la totalité des prisonniers détenus dans le Riff ne sont pas rendus avant cette date, les deux gouvernements reprendront leur entière liberté d'action le 7 mai.

LA HONGRIE ET LE PORT DE FIUME

La Hongrie a demandé au gouvernement italien l'octroi d'une zone indépendante dans le port de Fiume pour le trafic maritime de la Hongrie, comme cela a été accordé à la Yougoslavie. La demande du gouvernement de Budapest sera, dit-on, favorablement examinée par l'Italie.

LE FASCISME EST BATI SUR LE ROC

Les journaux commentent la brève déclaration faite jeudi à la Chambre des députés par le président du Conseil et notamment les conclusions de son discours.

Le « Corriere della Sera » relève que, dans certains milieux hostiles au nouveau régime italien, tout spécialement à l'étranger, la conviction s'est répandue que la disparition du chef du gouvernement aurait mis fin au système fasciste. M. Mussolini a maintenant déclaré avec fermeté que le sort du fascisme est assuré, indépendamment de sa personne.

La portée politique de cette affirmation est évidente.

Le « Popolo d'Italia » écrit que M. Mussolini a voulu calmer les préoccupations de ceux qui craignent qu'un acte criminel puisse compromettre toute une vaste œuvre et jeter de nouveau l'Italie dans le chaos terrible et tragique d'où elle s'est échappée. Le duce a répété avec clarté et précision ce qu'il avait déjà affirmé du balcon du palais Chigi, savoir que, dans aucun cas, ni aucune hypothèse, le régime ne pourrait être abattu. Le duce a annoncé qu'il avait tout prévu pour l'avenir.

M. Mussolini fera prochainement au conseil des ministres un exposé sur son récent voyage en Afrique et proposera un subside de 100 millions de lire pour la mise en valeur agricole de la colonie.

DE NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE ITALIENS

Le droit d'émission ayant été conféré exclusivement à la Banca d'Italia, il sera procédé au remplacement de tous les billets en circulation. Les imprimeries de l'Etat, à Rome, ont déjà terminé leurs travaux préparatoires pour cette vaste opération.

Plusieurs de ces billets porteront, d'un côté le buste du président du Conseil en civil.

CRISE ÉCONOMIQUE EN RUSSIE

La crise économique en Russie revêt des proportions menaçantes. L'Etat a mis l'embargo sur tous les métaux précieux et les devises étrangères dont disposent les banques russes. Les achats et les commandes à l'étranger sont suspendus.

L'ACCORD FRANCO-AMÉRICAIN SUR LES DETTES EST RÉALISÉ

Un accord est intervenu au sujet de la consolidation de la dette française.

Le président Coolidge a approuvé l'accord.

Le montant total des paiements français s'élèvera à 6 milliards 847 millions de dollars. L'accord ne comporte aucune clause de sauvegarde.

L'intérêt commencera à la fin de la 5e année .Il sera de 1% pendant les 10 premières années, de 2% pendant les 10 années suivantes, de 2½% pendant les 8 années suivantes, de 3% de la 29me à la 35me année et de 3½% pendant les 23 dernières années.

L'accord prévoit une période d'amortissement de 62 années. Les annuités seront de 30 millions de dollars pour les deux premières années et de 32 millions et demi de dollars pour les années suivantes; elles s'élèveront ensuite graduellement jusqu'à un montant de 125 millions de dollars.

Jusqu'en 1931, il suffira de la notification, quatre-vingt-dix jours avant l'échéance, de l'impossibilité de payer, pour que tout ce qui dépasse les annuités effectuées depuis 5 ans au titre de la dette commerciale, soit 20 millions, soit reporté deux fois de suite à trois ans.

RELIGION ET POLITIQUE

Le « Secolo » assure que le Saint-Siège a décidé d'interdire aux catholiques italiens qui font partie des organisations catholiques de s'inscrire à des partis politiques.

Cette décision rétablit la situation qui existait il y a quelques années quand les catholiques ne participaient pas, officiellement du moins, à la vie politique de la nation.

Le journal ajoute qu'au Vatican on est préoccupé des profondes divisions qui séparent les catholiques italiens, dont la plus grande partie appartiennent au fascisme et une minorité à l'opposition.

Perdu

une **valise** contenant des équipements de foot-ball, entre la Poste de Sion et Pont de la Morge. Rapporter contre récompense au bureau du journal.

On demande

une **bonne**, sachant faire la cuisine et la tenue d'un ménage soigné, de deux personnes. Bon gage. Entrée 15 mai ou 1er juin.

S'adresser à Annonces-Suisses S. A. Sion, chiffres E 6660 Gé.

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

3 mai

	demande	offre
Paris (chèque)	16,90	17,10
Berlin	122,80	123,40
Milan	20,65	20,85
Londres	25,07	25,15
New-York	5,15	5,20
Vienne	73.—	73,50
Bruxelles	17,50	17,70

Feuilleton du « *Journal et Feuille d'Avis du Valais* » No 30

Maguelonne

par Louis LETANG

Puis, d'une voix éclatante, il continua:

— ... Si vous étiez au milieu de vos vassaux, entouré de vos gens d'armes, dans tout l'appareil de votre toute-puissance!... Mais daignez jeter les yeux autour de vous, considérez cette solitude morne et silencieuse, cet horizon sans fin de sable et de rochers; vous êtes seul au milieu de ce désert, désarmé, à notre merci. Nous sommes les forts les puissants, les maîtres; vous êtes le faible, l'infirme, l'esclave! Chapeau bas, monseigneur, il faut que la faiblesse salue la force!

Et, d'un revers de main, Roland fit sauter le feutre du gentilhomme, tandis qu'il se couvrait avec un geste suprême d'orgueil sauvage.

Les braconniers formaient un cercle étroit autour d'eux. Ils riaient d'un rire brutal et applaudissaient bruyamment les paroles de leur compagnon. Le gentilhomme, pâle, les lèvres contractées, tremblait de râge. Mais son impuissance était complète, et il se jugeait perdu.

— Or donc, continua Roland, toi, étranger, tu es venu te jeter au travers de notre chasse et tu nous a menacés. C'est ton premier crime. Ton second, le voici.

Et il lui montrait, sanglante sur son visage, la trace de sa houssine.

— Ah! pour celui-là, il me faut ta vie. Si un de mes égaux m'avait frappé ainsi, je lui aurais jeté un de ces épieux, j'aurais pris l'autre, et nous eussions combattu jusqu'à la mort. Mais un gentilhomme ne se bat pas avec un manant... Je ne suis pas digne d'un tel honneur. Il me faut pourtant ma vengeance. Ce sillon infâme ne peut rester éternellement sur ma joue.

« Puissant, tu m'eusses fait pendre!

» A cette heure, je suis le plus fort!

» C'est donc toi qui sera pendu! »

A cette menace, le gentilhomme tressaillit.

— Lâches et traîtres! leur cria-t-il.

Les braconniers haussèrent les épaules en éclatant de rire .

— Oui, c'est cela.

— Pendons-le.

— Pendre un gentilhomme, ça ne se voit guère.

— Ce n'en sera que plus drôle.

— Il l'a bien mérité.

— La forêt est à nous. A mort le trouble-chasse.

— Frapper un des nôtres est nous frapper tous ensemble.

— Il voulait bien nous faire pendre, lui. C'est lui rendre la pareille.

— Mes amis, dit Verdavoine, quand le torrent des exclamations se fut un peu calmé, pour pendre proprement monsieur, il nous faut un arbre sérieux. Or, il n'existe dans toutes les gorges, que le vieux chêne de la mare de Franchard. Heureusement, nous sommes à une centaine de pas. Je propose donc le vieux chêne.

— Bien dit.

— Accepté.

— Maintenant, dit Mastoc en faisant son plus gracieux sourire, il ne nous reste plus qu'à prier monseigneur de vouloir bien nous accompagner jusque-là.

M. de Cairol, les bras croisés, dédaigneux, pâle, mais impassible, regardait devant lui, sans rien voir. Une pensée le tourmentait, une pensée qui n'était pas celle de la mort, qui se rattachait à la vie, et qui lui était pénible et douloureuse.

Il songeait à son message, à M. de Monpelas, à Rome.

Un moment il parut prendre une résolution il s'apprêta à parler. Peut-être allait-il leur faire une prière, essayer de les fléchir, de désarmer leur colère, mais en voyant ces figures brutales et sauvages, en sentant peser sur lui le regard haineux et avide de vengeance de Roland, il comprit que c'était inutile et qu'il n'avait rien à espérer.

Reprenant aussitôt son attitude hautaine, il attendit en silence.

— Le beau sire, continuait Mastoc, n'a pas l'air de goûter notre invitation. Il veut probablement se faire porter. Ces seigneurs sont tous les mêmes, ils veulent avoir leurs aises jusqu'à la fin.

» Allons, Veldavoine, mon vieux, préparenous quelques cordes, puisque nous sommes obligés d'en venir là ».

— Voilà! Voilà! s'écria joyeusement Verdavoine, en tirant de ses poches tout ce qu'il fallait pour attacher le gentilhomme.

Puis Mastoc fit signe de l'œil à deux des braconniers qui se tenaient derrière le condamné.

Ils se précipitèrent sur lui tous les quatre ensemble et, malgré ses violents efforts, en quelques instants il fut attaché et couché sur le sol.

— Là, voilà qui est proprement fait, continua Mastoc toujours goguenard. Maintenant je me charge du transport. Un petit coup de main, camarades, et en avant.

Ils soulevèrent le gentilhomme et le placèrent sur les puissantes épaules du gros braconnier.

Celui-ci se mit en marche vers la mare de Franchard, suivi de toute la bande, moins Sauteriot qui resta pour garder le sanglier.

Roland marchait derrière, muet, implacable.

Les autres riaient et plaisantaient.

Cette exécution froide, préméditée, atroce, était pour eux, une fête, une satisfaction brutale de leurs vieilles rancunes, de leur haine invétérée.

Braconniers, ils détestaient ces brillants chasseurs qui caracolaient derrière le roi, ayant le droit exclusif d'abattre poils et plumes dans toute la forêt; manants, ils avaient la haine du gentilhomme; hommes, ils avaient été insultés, frappés.

Et puis, habitués à voir impitoyablement appliquée la loi du plus fort qui régnait universelle à cette époque tourmentée; trop grossiers pour avoir des scrupules, trop sauvages pour avoir de la pitié, ils avaient accueilli sans hésitation et s'étaient associés avec des cris de joie à la vengeance que réclamait Roland.

Quand ils arrivèrent sur le bord de la mare de Franchard, le soleil commençait à disraître dans un amoncellement de nuages pourpres qui s'étaient formés lentement autour de son disque et qui menaçaient de l'engloutir sous leurs vagues envahissantes.

Il était six heures du soir et malgré cela la chaleur devenait plus lourde, plus étouffante.

Un orage était imminent.

L'eau de la mare était noire, huileuse. Pas une feuille ne remuait dans tout l'horizon.

Pas un cri d'oiseau, pas un chant de cigale.

— Ouf! souffla Mastoc en déposant le gentilhomme au pied du vieux chêne et en essuyant la sueur qui inondait son visage. Il est temps que j'arrive, j'étouffe.

— Si nous ne voulons pas être trempés, dit Verdavoine, il faut nous dépêcher, car je vois là-haut un joli petit orage qui se prépare. Il ne fera pas bon dans une demi-heure sur le plateau de Franchard.

— J'espère que monsieur ne s'en plaindra pas, dit Mastoc avec une salution ironique au malheureux gentilhomme étendu à ses pieds.

— Allons, dépêchons, reprit Verdavoine. Voici la fameuse corde de vingt pieds qui faisait faire à Mastoc une si laide grimace. Je fais un nœud coulant au bout et il ne reste plus qu'à la passer autour du cou de monseigneur. Oh! diable, comment faire...

Et Verdavoine embarrassé regardait d'un air perplexe le vieux chêne qui devait leur servir de potence. Cet arbre séculaire que la foudre avait frappé, n'avait plus, sur son tronc noueux, qu'une seule branche presque horizontale qui s'étendait à dix pieds de hauteur au-dessus de la mare.

— Tiens, dit Mastoc en se donnant un coup de poing sur le front, nous n'avions pas pensé à cela.

— Le fait est que c'est embarrassant, continuait Verdavoine pensif.

Puis, après quelques secondes de réflexion:

(à suivre)

Jumelles Zeiss
grand choix depuis fr. 54
en vente chez **SCHNELL**
Place St-François 6
— **Lausanne** —
Prix-courant gratuit

Baume-St Jacques
Prix Fr. 1.75
de **C. Trautmann,** pharm. **Bâle**
Spécifique vulnéraire pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres piqûres, engelures.
Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général PHARMACIE ST-JACQUES, BALE.

METHODE REGULATRICE
Retour infaillible des retards. Ecrire **Société Parisiana, Genève.** Discrétion.

Mesdames! Notre
Méthode régulatrice
est infaillible. Ecrire à **Periodal, Clarens** (Vaud).

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genre
TAMPONS
Marc GESSLER, Sion

N'attendez pas!!
au dernier moment pour commander vos enveloppes, têtes de lettres, factures, cartes, etc., qui sont livrées promptement et aux plus bas prix par l'
Imprimerie Gessler, Sion

LISEZ CECI!!
M. Emile Büschi, masseur-pédicure diplômé, à **Monthey,** informe l'honorable public de **Sion** et environs, qu'il ouvrira à partir du samedi 17 avril prochain un **Cabinet de consultations** tous les samedis de 8 h. à midi à **l'Hôtel du Cerf à Sion,** au 1er étage. — Traitement de tous les maux de pieds; **extraction sans douleur** de: cors, durillons, oignons, œils de perdrix, ongles incarnés, etc.
Venez! Vous ne souffrirez plus!

Le Journal et Feuille d'Avis du Valais»
est l'intermédiaire le plus pratique
pour faire connaître un commerce,
une industrie, une affaire quelconque

AGRICULTEURS, SYNDICATS, utilisez les
ENGRAIS DE MARTIGNY
Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez **l'Industrie Nationale.**
SUPERPHOSPHATES - PHOSPHAZOTES - ENGRAIS UNIVERSELS
AU SULFATE D'URÉE
Représentants pour le Valais:
MM. Torrione Frères, — Martigny-Bourg

Maux de tête?
Je n'en ai plus! J'ai trouvé un remède et n'en veux plus d'autre. Aux premiers symptômes, je prends immédiatement quelques incomparables
Comprimés „Bayer"
d'Aspirine,
et le mal disparaît comme il est venu. Fais attention à la vignette de la Réglementation et la croix Bayer.

Pour une publicité efficace en Suisse-Romande le
CATALOGUE OFFICIEL DU COMPTOIR SUISSE à LAUSANNE
le seul répertoire encyclopédique des industries alimentaires et de l'agriculture de notre pays. La plus précieuse documentation pendant et après le Comptoir. Régie exclusive des annonces **ANNONCES-SUISSES S. A. SION et SIERRE.**

Visite à la Foire Commerciale de Bruxelles

(Suite)

Je ne résiste pas au plaisir de citer, à l'intention de mes lecteurs, un sonnet de Plantin dont le parchemin, sorti des presses de la maison, nous est gracieusement offert:

LE BONHEUR DE CE MONDE
Sonnet

Avoir une maison commode, propre et belle,
Un jardin tapissé d'espaliers odorans
Des fruits, d'excellent vin, peu de train, peu [d'enfans,
Posséder seul sans bruit une femme fidèle.

N'avoir dettes, amour, ni procés, ni querelle,
Ni de partage à faire avec que ses parens,
Se contenter de peu, n'espérer rien des Grands,
Régler tous ses desseins sur un juste modéle.

Vivre avecque franchise et sans ambition,
S'adonner sans scrupule à la dévotion,
Domter ses passions, les rendre obéissantes.

Conserver l'esprit libre et le jugement fort,
Dire son Chapelet en cultivant ses rentes,
C'est attendre chez soi bien doucement la [mort.

*

Je passe sur notre visite aux trois célèbres Rubens de la Cathédrale, qui vous sont connus, et dont les fortes lignes et l'inimitable coloris ainsi que le geste de suppliant désespoir de Ste-Madeleine, fascinent le regard et je me précipite à la suite de mes compagnons dans le grandiose Jardin Zoologique (10 hectares) où les animaux sont logés dans de véritables palais.

*

Ici, nous formons plusieurs groupes: les savants (MM. Mariétan, Luisier, etc.) et les dilettante. Les uns recherchent les types rares, les espèces, les classifications, les variétés, les autres s'intéressent davantage aux singes qui se battent, aux éléphants qui recueillent des sous pour les échanger contre du pain chez le gardien, aux lions, aux girafes, etc. Le clou du Jardin est certainement le merveilleux aquarium où l'on s'oublierait pendant des heures....

*

J'allais omettre de vous parler du port d'Anvers dont le développement tient du prodige et, par le fait, mérite une longue visite.

Actuellement les quais et les bassins de l'Escaut présentent un acostage de 27,500 mètres et le réseau des voies de chemin de fer le long de ces quais est de 400 km. Ces chiffres, qui vous paraissent formidables, je les tiens, ainsi que ceux qui précèdent, des brochures qui nous ont été gracieusement présentées par les personnalités qui nous ont fait l'honneur de nous recevoir.

Les hangars occupent une superficie de 52 hectares. Vingt bassins et sept cales sèches sont à la disposition des vaisseaux qui entrent dans le port. Une de ces dernières a 220 mètres de long et permet de faire les réparations aux plus grands bâtiments.

D'immenses pompes électriques mettent le navire à sec en une heure et quart. Nous assistons à la manœuvre d'un vaisseau qui sort de cale et part pour le Congo, puis, conduits par M. l'Ingénieur du port, auquel j'adresse ici tous mes remerciements, nous montons sur un remorquer et filons à toute vitesse voir les nouvelles installations en cours de construction qui vont doubler la capacité commerciale du port. M. l'Ingénieur nous montre des cartes et des plans et nous explique les procédés employés pour le creusage de ces immenses bassins ce qui intéresse fortement M. l'ing. Schnyder et les techniciens de notre groupe.

*

Notre visite à Gand, au célèbre beffroi, à St-Bavon, à la Crypte de Gérard le Diable (son écurie) à la Biloque, aux vieilles maisons du Quai aux Herbes et surtout au célèbre tableau des frères van Eyck: « l'Adoration de l'Agneau mystique » rafraîchissent nos connaissances en archéologie et en art ancien. Nous sommes, du reste, ici à très bonne école, car notre guide: M. le Conservateur des Monuments et Musées de la Ville de Gand est un érudit et un savant qui se dépense sans compter et nous traite comme ses élèves. Nous le quittons avec regret car nous sentons qu'il connaît la Suisse à fond et en aime les beautés.

A Bruges, où nous passons plus vite, notre attention reste fixée aux magnifiques tombeaux de Charles-le-Téméraire et de sa fille Marie de Bourgogne qui sont d'une grande richesse de décoration. La mémoire de ce personnage est très honorée en Belgique, car ce fut un prince remarquable qui valait cent fois mieux que son rival plus heureux, Louis XI.

Ici, nouveau partage du groupe: quelques Messieurs ont hâte de voir la campagne et la mer, tandis, qu'en vrai artiste, M. Dufour retient quelques amis autour des fameux Memling de l'Hôpital St-Jean et dans la ravissante Chapelle du Saint-Sang, les autres s'échappent à Blankenberghe, à Zeebrugge et à Ostende.

*

Il fait un vent fou, qui souffle du sable partout: on en a les yeux pleins; on se précipite dans des magasins acheter des lunettes. La respiration est coupée, tellement nous sommes saisis par la rafale. La mer démontée verse des vagues énormes contre le Môle de Zeebrugge: c'est ainsi que nous fîmes connaissance avec la mer du Nord. Et pourtant, en passant, nous remarquons les plates-formes des batteries allemandes. Nous admirons le fameux mémorial rappelant l'embouteillage du port par les Anglais, le jour de St-Georges, 23 avril 1918.

Au sommet d'un haut pilier, le Saint piétine un affreux dragon, tandis que ses bras vigoureux lui enfoncent dans la tête, lentement, mais sûrement, la pointe de son épée. Au-dessous:

« St-Georges for England!...
» A la mémoire du 23 avril 1918 dont chaque instant produit des faits d'armes et chaque fait d'armes, des héros ».

*

On se rappelle comment, après avoir été préparé dans un secret absolu par l'Amirauté, le départ eut lieu des diverses bases anglaises. Le rendez-vous se fit en pleine mer, puis le « Vindictive » en tête, l'escadre s'avança, tous feux éteints, vers Zeebrugge.

La surprise allemande fut extrême. Avant même d'avoir pu régler leur feu, ils voyaient le « Vindictive » accolé au Môle, tandis que le sous-marin « C 3 » se faisait sauter sous la claire-voie de la jetée et que le « Thétis », l'« Iphigénie » et l'« Intrepid » se glissaient dans la rade jusqu'à la passe à emboutteiller.

L'opération réussit pleinement et les sous-marins allemands furent mis hors d'état de nuire. Cet exploit est d'ailleurs unique dans les annales navales de toujours, car les précédentes tentatives n'eurent qu'un résultat infime ou presque nul.

Les pertes anglaises furent effroyables et l'on comprend que ce mémorial soit devenu un lieu de véritable pélerinage de la part des touristes anglais.

*

Je passe sur mille autres détails pittoresques et vous conduis à Liège, la ville héroïque du commencement d'août 1914 et au fort de Loncin qui résista 11 jours aux assauts allemands. Nous voyons ses coupoles renversées et ses immenses trous d'obus.

Nous sommes maintenant les hôtes du sous-directeur des Usines Cockeril. Elles occupent une superficie de 90 hectares et nous assistons au travail du fer et de l'acier dans tous ses détails, depuis la manœuvre des immenses forges des presses hydrauliques jusqu'au montage des machines de toutes espèces. Les hauts-fourneaux, la coulée de la fonte, le raffinage de l'acier et la transformation de ce métal en longues plaques de tôle retient longtemps notre curiosité.

Ici, notre aimable cicerone nous fait remarquer les ravages causés par les Allemands en 1914-1918 qui avait détruit, saboté ou emporté toutes les machines, puis ceux plus récents, puisqu'ils datent d'il y a trois mois, causés par les inondations de la Meuse qui recouvrit l'Usine de 4 m. 35 d'eau.

*

Un bon lunch au « Restaurant Vénitien » arrosé par de respectables bouteilles et dont les étiquettes ont aussi été les victimes de l'inondation nous remet de nos fatigues et nous rentrons contents à Bruxelles.

*

Maintenant, c'est le départ pour la Suisse: il faut nous séparer de nos amis belges. J'ai oublié tant et tant de choses, dans mon récit — les meilleures — puisqu'il s'agit de la bonne et franche hospitalité belge. Laissez-moi encore remercier les Autorités de la Foire et celles de la Ville de Bruxelles, spécialement M. l'Echevin des Finances, M. Wauvermans qui eut pour nous les plus charmantes paroles à un banquet auquel nous fûmes conviés en compagnie de notre Ministre en Belgique, M. F. Barbey et dont voici le menu:

Les délices Rose de Mai
Le Consommé double au Porto
Les Darnes de Saumon en Mayonnaise
Les tomates à l'Antiboise,
Les Corbeilles de Ris de Veau aux Petits Pois
Les Poulardes Grand-Duc
Les Pommes Nouvelles
Les Cœurs de Laitues
Les Pêches Melba.

Au champagne, M. Mariétan, aumônier de Châteauneuf, dit, en termes émus et excellents, notre reconnaissance pour toutes les marques de sympathie et d'amitié dont nous avons été comblés.

Les conservateurs des Musées coloniaux de Terwueren ont aussi droit à notre reconnaissance pour leurs magnifiques exposés qui furent pour nous une révélation sur les richesses du Congo belge: une colonie 80 fois plus grande que la Suisse, qui procure à la Belgique, à ses manufactures, les plus beaux débouchés.

Congo-Katanga: richesses minières inouïes, à fleur de terre, à peine exploitées et qui, pourtant, surent fournir aux Alliés, pendant la guerre, tout le cuivre nécessaire, tandis que les puissances centrales fondaient les cloches et les portes de bronze... Congo-Katanga: pays du caoutchouc, de l'ivoire, du cacao, du café, du cuivre, du fer, de l'étain et de l'or... voilà qui laisse les jeunes de notre groupe rêveurs et voilà qui fait actuellement la fierté et la juste confiance de la Belgique en son avenir, choses bien exprimées par notre savant cicerone qui s'écrie: « Si nous avons gagné la guerre, c'est à nos mines de cuivre du Congo que nous le devons... et la Belgique, bien que petite sur la carte, grâce à cette riche colonie, ne périra jamais ».

Je ne veux pas terminer cet article sans exprimer à M. le comte Gaëtan de la Boëssière-Thiennes, Consul de Belgique à Montana, la gratitude de tous les participants à ce voyage d'études. Il en a eu l'heureuse initiative, initiative comportant beaucoup de peines et d'ennuis, choses qu'il taira, du reste, pour se rappeler que du plaisir qu'il eut de faire mieux connaître à l'étranger son beau et si sympathique pays.

A. My.

La Basse-Cour

La mue des lapins

On sait que, vers l'âge de deux mois, les jeunes lapins changent leurs poils: c'est leur première mue. Ce changement est remarquable chez quelques races (argenté, noir et feu, chinchilla, etc.) dont les sujets se revêtent alors d'un vêtement tout nouveau et plus beau. Si les lapereaux proviennent de parents sains et vigoureux, ils traversent cette crise de mue victorieusement et rapidement.

Cette première mue dure plus ou moins longtemps, suivant les races: de 2 à 4 mois, pendant lesquels ils sont moins gais, moins vifs et maigrissent un peu. Mais, au bout de ce temps, leur croissance reprend de plus belle et on les voit manger comme de véritables affamés.

Les lapins adultes, eux, muent aussi, et même deux fois par année. A la fin du printemps, ils se débarrassent du vêtement devenu trop chaud, mais leur mue principale, celle à laquelle l'éleveur doit prendre garde, se produit, au début de l'hiver, un peu avant même. Pendant cette mue, les lapins sont alors tous plus ou moins indisposés ou affaiblis. Il est donc tout indiqué de ne pas les faire reproduire pendant cette période. Ce temps de repos pour les reproducteurs des deux sexes est tout ce qu'il y a de plus naturel comme aussi d'absolument indispensable si l'on tient à la rusticité des sujets.

Lorsque les lapines ont à affronter, en pleine mue, les lassitudes intempestives de la maternité, elles sont parfois si débiles que la qualité de leur lait en souffre beaucoup. Leur nichée, dans ces moments-là, ne prospère jamais comme les autres et la mère elle-même ne se remet que très lentement des fatigues de l'allaitement. Les nichées suivantes s'en ressentent toujours, la bête restant faible pour longtemps. Du reste, il ne faut jamais oublier que, chez les lapins comme chez les volailles, la mue doit être aussi rapide et complète que possible. Une mue laborieuse ou langoureuse est toujours très préjudiciable à la santé des sujets. Or si l'on fait reproduire pendant la mue, celle-ci traîne en longueur, au grand détriment de l'animal.

Un conseil à suivre est celui qui consiste à ne pas conserver comme reproducteur un lapin ou une lapine qui mue lentement ou trop péniblement. Cette nonchalance à... retaper leur fourrure n'est certes pas le signe d'une santé brillante: c'est plutôt la caractéristique d'une faiblesse qui risque de s'accentuer de génération en génération.

Pendant la mue, les lapins doivent être nourris fortement et très substantiellement. On utilisera les graines stimulantes, l'avoine particulièrement. Les graines de chanvre, de lin, moulues et introduites à doses mo rées dans les pâtées, sont fort recomman bles pour activer la pousse du nouveau p Un peu de fleur de soufre dans les alime aura aussi un excellent effet. C'est aussi moment de ne pas ménager les coups brosse. Si l'on savait combien ces soins facilitent la mue, et améliorent la fourr sous tous les rapports, on ne les négli jamais.

CONSEILS UTILES

Comment on fait vomir un malade

Il est des cas où il est nécessaire de f vomir un malade. Aussi est-il indispens de connaître quelques moyens pratiques débarrasser rapidement l'estomac.

Le moyen le plus commode est d'admi trer une cuillerée à soupe de sirop d'ip toutes les dix minutes jusqu'à ce que l'e cherché se produise. Ceci est la dose p un adulte. Pour un enfant, on procédera cuillers à café.

Mais lorsque l'on doit provoquer un missement, il arrive, le plus souvent, l'on n'a justement pas sous la main un mitif. Il faut alors avoir recours à un mo de fortune. Le plus simple, le plus rap celui qui est toujurs à la portée de t est de se mettre le doigt au fond de la b che et de l'y laisser jusqu'à ce que le ré tat soit obtenu. On peut aussi chatouiller luette avec une barbe de plume ou un pier roulé en cornet.

On aide au vomissement en faisant b en abondance de l'eau tiède ou de l'eau lée. La farine de moutarde donne aussi très bons résultats. Une cuillerée à so dans un peu d'eau et avalée immédiatem provoque des vomissements abondants.

« LA SUISSE »
Société d'assurances sur la Vie et contre accidents, à Lausanne

Les assurances conclues par cette Soc en 1925, y compris le portefeuille repris la compagnie anglaise « GENERAL », ont été au nombre de 5308 dans la branche pour une somme totale de 40,339,348 f et de 4389 dans la branche accidents, av 292,335 fr. de primes annuelles. Les assura res en cours au 31 décembre 1925 dépass 250 millions dans la branche vie, av frs. 1,581,784 de primes annuelles dans branche accident. Le nombre total des c trats a passé pendant l'exercice écoulé 58204 à 62860.

La Société a versé 1,022,702 fr. au fon de répartition des assurances avec particip tion aux bénéfices, en portant celui-ci à somme de 3,134,370 frs. Vu ce résultat p ticulièrement favorable, elle a décidé de m jorer dans une sensible proportion, dès le 1 janvier 1926, le taux de la participation a bénéfices des assurés.

L'actif total de la société, entièrement p cé en Suisse, s'élevait au 31 décembre 81,952,789 frs. 23, dont 31 millions rep sentés par des prêts hypothécaires et 33 m lions par des valeurs diverses.

Après divers amortissements pour une so me totale de frs. 88,362, paiement de l'i pôt de guerre pour la période 1925 à 19 répartition d'une somme de frs. 20,000 à d œuvres de bienfaisance, le bénéfice net l'exercice est de 510,955 fr. 04 au lieu 435,917 fr. 24 en 1924.